



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
27 juillet 2010
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2010

30 août-3 septembre 2010, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Questions financières, budgétaires et administratives

Examen annuel de la situation financière pour 2009*

Rapport de l'Administrateur

Résumé

Les recettes totales (contributions, intérêts créditeurs et recettes accessoires) se sont élevées en 2009 à 5,79 milliards de dollars, contre 6,03 milliards de dollars en 2008, soit une diminution de 4 %. Le montant total des contributions a diminué de 3 %, passant de 5,50 milliards de dollars en 2008 à 5,34 milliards de dollars en 2009. En revanche, la totalité des dépenses engagées par le PNUD a augmenté de 3 %, passant de 5,39 milliards de dollars en 2008 à 5,53 milliards de dollars en 2009.

Le montant des contributions aux ressources ordinaires (de base) a diminué de 8 % en 2009 par rapport à 2008 : alors qu'il se situait à 1,10 milliard de dollars, il est passé à 1,01 milliard de dollars. Alors que le PNUD avait atteint en 2008 l'objectif de financement annuel pour les ressources de base, tel que défini dans le plan stratégique, il reste en deçà de 19 % du montant de 1,25 milliard de dollars, visé pour 2009 dans le plan stratégique. Les prévisions actuelles pour 2010 suggèrent que le montant des ressources de base continuera de décliner et que l'écart se creusera donc entre le montant réel des contributions et les prévisions figurants dans le plan stratégique que le Conseil d'administration a approuvé dans sa décision 2007/32. Les dépenses financées par le PNUD au moyen des ressources ordinaires ont augmenté de 11 %, passant de 1,05 milliard de dollars en 2008 à 1,17 milliard en 2009, ce qui a eu pour effet de ramener le solde des ressources ordinaires inutilisées à un montant proche du seuil minimum des liquidités requis par le Conseil d'administration.

Les contributions versées au titre des ressources autres que celles de base ont été ramenées de 4,16 milliards de dollars à 4,13 milliards de dollars en 2009, soit une

* Document présenté en retard en raison du travail de collecte de données qu'il a fallu effectuer pour que l'information présentée au Conseil d'administration soit aussi actualisée que possible.



baisse de 1 % par rapport à 2008, mais ce chiffre a dépassé l'estimation figurant dans le plan stratégique. Parmi ces ressources, celles provenant de donateurs bilatéraux et d'autres partenaires non bilatéraux ou multilatéraux ont augmenté cependant que les ressources locales, fournies par les pays de programme, ont décliné. Le montant des dépenses financées au moyen des autres ressources s'est élevé à 4,18 milliards de dollars en 2009, soit un niveau similaire à celui de 2008. Ces autres ressources sont un complément important des ressources ordinaires – ou ressources non réservées – du Programme. L'aptitude du PNUD à s'acquitter de son mandat et à fournir un appui efficace au renforcement des capacités en faveur du développement est fonction du niveau de ses ressources de base : celui-ci doit être suffisant pour que le Programme, avec l'aide de fonds préaffectés, soit en mesure de continuer à privilégier des méthodes de gestion et de programmation souples, intégrées et axées sur l'efficacité à long terme et sur un développement durable.

Le PNUD demeure attaché à ses rôles au sein du système des Nations Unies. La valeur des ressources destinées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, à la programmation commune et à l'appui aux autres organismes des Nations Unies a représenté au total 1,78 milliard de dollars en 2009, contre 1,50 milliard de dollars en 2008. Ce montant comprend 1,25 milliard de dollars au titre des fonds d'affectation spéciale multidonateurs complexes et des programmes communs, pour lesquels le PNUD fait fonction d'agent d'administration, et 530 millions de dollars pour des services de gestion et des services opérationnels fournis par le PNUD.

Éléments d'une décision

Le Conseil d'administration voudra peut-être : a) prendre note des documents DP/2010/35 et DP/2010/35/Add.1; b) prendre note de la diminution continue des ressources ordinaires, qui sont pourtant indispensables si l'on veut que le PNUD puisse s'acquitter de son mandat, préserver son caractère multilatéral, impartial et universel et disposer d'une base de ressources ordinaires suffisante et sûre pour appuyer des méthodes de gestion et de programmation souples, intégrées et axées sur l'efficacité à long terme et sur un développement durable; c) inviter l'ensemble des États Membres à aider le PNUD à réaliser les objectifs concernant les ressources fixés dans le plan stratégique et à s'engager dans les meilleurs délais à verser leurs contributions au titre des ressources ordinaires pour 2010 et au-delà, si possible dans le cadre d'annonces de contributions pluriannuelles; et d) prendre acte de l'importance que revêt la prévisibilité des ressources, puisqu'il est essentiel que les contributions soient versées en temps voulu pour éviter les problèmes de liquidités.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Aperçu général	4
III. Ressources ordinaires	7
A. Recettes	7
B. Dépenses	10
C. Solde des ressources inutilisées	12
IV. Autres ressources	12
A. Recettes	13
B. Dépenses	17
C. Politique de recouvrement des coûts	19
D. Solde des ressources inutilisées	20
E. Divers	21
V. Réforme du système et appui aux autres organismes des Nations Unies	22
A. Activités d'agent d'administration du PNUD	22
B. Appui aux organismes des Nations Unies	23
C. Programme d'appui au système des coordonnateurs résidents	23
D. Dépenses de sécurité prescrites par l'Organisation des Nations Unies	23
VI. Normes comptables internationales pour le secteur public	23
VII. Fonds administrés par le PNUD	24
A. Fonds d'équipement des Nations Unies	24
B. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	25
Annexes	
I. Vue d'ensemble	26
A. État des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 2009, et chiffres pour 2008	26
B. Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre 2009, et chiffres pour 2008	28
II. Recouvrement des coûts afférents aux services généraux de gestion : abattements accordés depuis l'adoption de la décision 2007/18 du Conseil d'administration	31
III. Définitions	32

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de la situation financière du PNUD à la fin de 2009 et établit une comparaison avec l'année 2008. On y trouvera une analyse globale des activités du PNUD, suivie d'analyses de l'état des ressources ordinaires ou ressources de base, des ressources autres que les ressources de base, notamment les ressources afférentes au Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), des fonds créés par l'Assemblée générale – Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) – ainsi que d'autres activités. Les principales données globales sont présentées à l'annexe I, tandis que l'annexe II définit certains termes utilisés tout au long du document. On trouvera par ailleurs dans le tableau 1 de l'additif au présent rapport (DP/2010/35/Add.1) un récapitulatif de toutes les activités menées par le Programme. Le présent document est présenté en retard en raison du travail de collecte de données qu'il a fallu effectuer pour que l'information présentée au Conseil d'administration soit aussi actualisée que possible. Les pourcentages indiqués dans le corps du rapport s'appuient sur des données fournies dans les annexes.

II. Aperçu général

2. La présente section donne un tableau de la situation financière globale du PNUD en 2009 pour ce qui est des activités opérationnelles. L'année 2009 a enregistré une baisse du montant total des recettes cependant que la tendance à la hausse s'est maintenue au niveau des dépenses. Les activités du PNUD ont été financées à hauteur de 18 % par les ressources de base et à hauteur de 78 % par les autres ressources. UNIFEM et le FENU ont fourni 4 % du total des ressources.

3. Les recettes totales comprennent les contributions, les intérêts créditeurs et les recettes accessoires. En 2009, les recettes totales sont tombées à 5,79 milliards de dollars, ce qui représente une baisse de 4 % par rapport aux recettes de 2008 (6,03 milliards de dollars). Le montant total des contributions a baissé de 3 %, passant de 5,50 milliards de dollars à 5,34 milliards de dollars; les intérêts créditeurs sont tombés à 100 millions de dollars (contre 180 millions en 2008) et les recettes accessoires sont passées à 350 millions (contre 360 millions en 2008).

4. Les contributions aux ressources de base ont baissé de 8 % en 2009 pour atteindre 1,01 milliard de dollars, alors qu'en 2008, elles se chiffraient à 1,10 milliard. Conformément au cadre intégré des ressources financières du plan stratégique, approuvé par le Conseil d'administration dans sa résolution 2007/32, les contributions prévues pour le PNUD devaient progresser de 5 milliards en 2008 à 5,3 milliards de dollars en 2011, avec une augmentation annuelle des ressources de base allant de 1,1 milliard de dollars en 2008 à 1,55 milliard de dollars en 2011. L'objectif de financement annuel du plan stratégique a été atteint en 2008 pour les ressources de base (1,10 milliard de dollars) mais en 2009, le montant des contributions aux ressources ordinaires a été de 19 % inférieur à l'objectif fixé pour 2009 (1,25 milliard de dollars). Selon les prévisions actuelles et sans préjuger les fluctuations des taux de change, les contributions aux ressources ordinaires devraient diminuer encore jusqu'à 970 millions de dollars et se situer à environ 30 % au-dessous de l'objectif fixé par le plan stratégique pour 2010 (1,4 milliard de dollars).

5. Les contributions aux ressources autres que celles de base se sont élevées au total à 4,13 milliards de dollars en 2009, soit un niveau légèrement inférieur au niveau atteint en 2008 (4,16 milliards de dollars). Le montant des contributions bilatérales s'est chiffré à 1,56 milliard de dollars en 2009, soit une progression de 8 % par rapport à 2008 : ce montant est supérieur à l'estimation de la moyenne annuelle figurant dans le cadre stratégique, à savoir 1,25 milliard de dollars. Les ressources autres que celles de base qui sont confiées au PNUD par des partenaires non bilatéraux et des fonds multilatéraux ont atteint 1,55 milliard de dollars, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2008; ce montant est supérieur à l'estimation de la moyenne annuelle figurant dans le plan stratégique, à savoir 1,37 milliard de dollars. Les ressources locales, confiées par les pays de programme et d'autres partenaires locaux au PNUD, qui se charge de les répartir à l'appui de leur développement, ont atteint 720 millions de dollars, montant en recul de 25 % par rapport à 2008. Ces ressources accusent donc un déclin plus prononcé que prévu.

6. Des ressources autres que celles de base sont allouées à des thèmes, programmes et activités spécifiques et constituent un complément important des ressources ordinaires du Programme. Ces autres ressources représentent encore environ 75 % du total, contrairement au but visé par le plan stratégique qui est de rétablir l'équilibre entre les ressources ordinaires et les autres ressources. Pour s'acquitter de son mandat et préserver son caractère multilatéral, impartial et universel, le PNUD doit disposer d'une base de ressources ordinaires suffisante et sûre dont le niveau doit lui permettre de continuer à privilégier des méthodes de gestion et de programmation souples, intégrées et axées sur l'efficacité à long terme et sur un développement durable. Il est primordial pour le PNUD de trouver le moyen de s'assurer une base de ressources ordinaires stable et prévisible et de remédier au déséquilibre entre les ressources ordinaires et les autres ressources. Pour que les objectifs prescrits soient atteints dans les années à venir, le plein appui des États membres au cadre intégré d'allocation des ressources du plan stratégique, tel qu'approuvé par le Conseil dans sa décision 2007/32, sera nécessaire.

7. La diminution du montant total des contributions a coïncidé avec un accroissement du montant total des dépenses en 2009. Les dépenses totales comprennent celles qui sont afférentes aux programmes et celles qui n'y sont pas liées, y compris le budget d'appui biennal. En 2009, les dépenses globales ont progressé de près de 3 %, pour atteindre 5,53 milliards de dollars (contre 5,39 milliards en 2008).

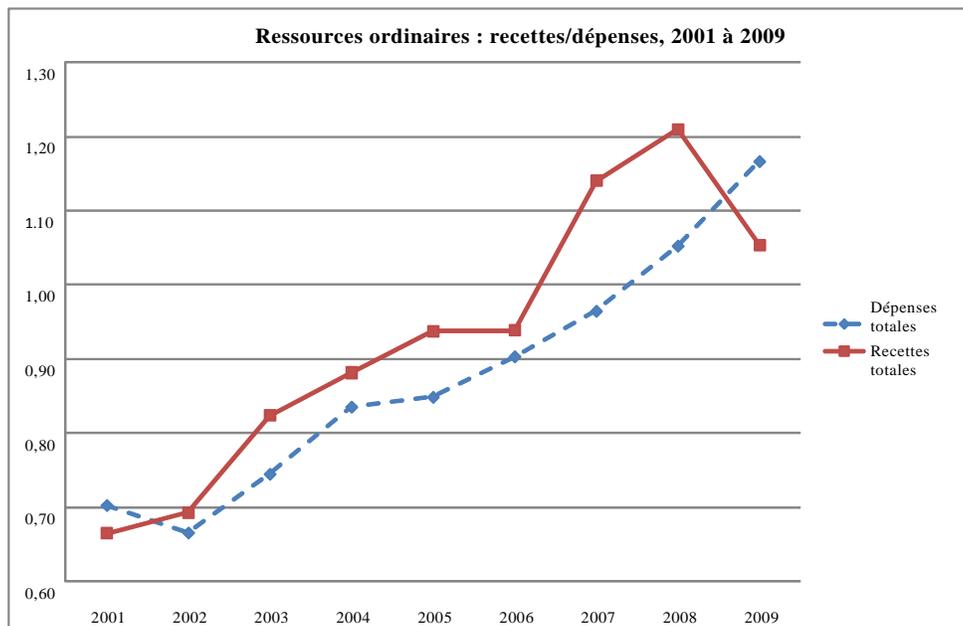
8. Les dépenses globales afférentes aux programmes, qui comprennent l'appui au système des coordonnateurs résidents, les services d'appui au développement et le programme des économistes, se sont élevées à 4,53 milliards de dollars, en augmentation de 0,2 %, par rapport au niveau de 2008 (4,52 milliards de dollars). Les autres dépenses (non liées aux programmes, y compris le budget d'appui biennal) s'établissaient à 1 milliard de dollars pour 2009 (contre 870 millions en 2008). Les sources ci-après ont financé comme suit les dépenses afférentes aux programmes : ressources ordinaires, (14 %); autres ressources, 3,73 milliards de dollars (82 %); FENU, 40 millions de dollars (1 %); et UNIFEM, 120 millions de dollars (3 %).

9. Le solde global des ressources inutilisées s'établissait, à la fin de 2009, à 5,19 milliards de dollars (5,05 milliards en 2008), répartis comme suit :

4,55 milliards de dollars au titre des autres ressources, 50 millions de dollars au titre du FENU et 230 millions de dollars au titre d'UNIFEM. Cette augmentation relativement faible s'explique en grande partie par les intérêts créditeurs et autres recettes. Un montant total de 1,93 milliard de dollars, soit 36 % des contributions de 2009, a été reçu au dernier trimestre de l'année et ne peut donc être programmé que pour financer les activités des prochaines années. En revanche, la progression du taux des dépenses de base en 2009 (voir fig. 1) a ramené le solde des ressources ordinaires inutilisées de 499 millions de dollars en 2008 à 354 millions de dollars en 2009. À l'heure actuelle, la plus grande partie des ressources non utilisées ont été programmées pour financer les activités des prochaines années.

10. La baisse des ressources ordinaires en 2009 (voir fig. 1, ci-dessous), conjuguée à la tendance à la hausse des dépenses, a entraîné une diminution de la réserve de liquidités de l'organisation au titre des ressources ordinaires. En 2009, la situation de trésorerie du PNUD en fin d'année permettait de couvrir approximativement trois mois et demi de dépenses. Cette réserve est proche du seuil minimum de liquidités requis par le Conseil d'administration, lesquelles devraient représenter l'équivalent de trois à six mois de dépenses au titre des ressources ordinaires. Le PNUD n'a pas puisé dans sa réserve opérationnelle en 2009. L'incidence que peut avoir sur l'organisation cette baisse des liquidités au titre des ressources ordinaires est aggravée par la non-fongibilité des autres ressources. Il est important que les États Membres versent ponctuellement les contributions qu'ils ont annoncées pour que le PNUD puisse établir une planification efficace des programmes et obtenir des résultats.

Figure 1
Évolution comparée des recettes et des dépenses au titre des ressources ordinaires, 2001-2009
 (En milliards de dollars des États-Unis)



11. Le PNUD reste attaché aux initiatives de réforme des Nations Unies et à l'optimisation du rôle de coordination qu'il joue au niveau des pays à l'appui des efforts nationaux de développement. Il encourage les donateurs à l'aider à maintenir cet attachement, qui se traduit par le niveau élevé des ressources qu'il administre pour le compte du système des Nations Unies : le portefeuille cumulé des fonds d'affectation spéciale multidonateurs se chiffrait au total à près de 4,23 milliards de dollars au 31 décembre 2009. Les recettes ont augmenté en 2009, passant à 1,78 milliard de dollars contre 1,50 milliard en 2008. Le montant de 1,78 milliard de dollars comprend 1,25 milliard de dollars pour des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et les programmes communs, pour lesquels le PNUD sert d'agent d'administration, et 530 millions de dollars pour des services de gestion et des services opérationnels fournis par le PNUD. Par ailleurs, le PNUD a alloué 45 millions de dollars en 2009, contre 41 millions en 2008, au titre du programme d'appui au système des coordonnateurs résidents.

III. Ressources ordinaires

12. Pour les ressources ordinaires, les recettes totales – y compris les intérêts créditeurs et les autres recettes – ont diminué de 13 % par rapport à 2008, passant de 1,21 milliard de dollars à 1,05 milliard. Le montant total des dépenses de 2009 a progressé de 11 % (de 1,05 milliard à 1,17 milliard de dollars). En conséquence, le solde des ressources disponibles, non compris la réserve opérationnelle, a diminué de 499 millions en 2008 à 354 millions de dollars en 2009.

A. Recettes

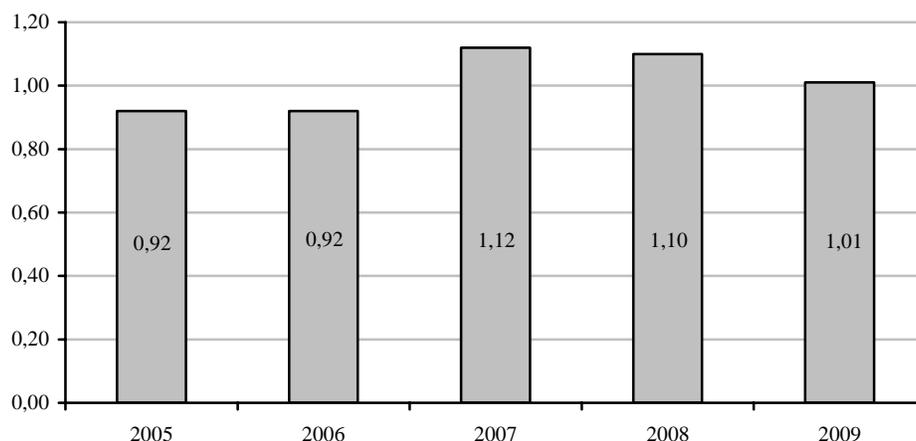
13. Les recettes totales procurées par les ressources ordinaires, y compris les intérêts créditeurs et d'autres recettes, sont passées de 1,21 milliard de dollars en 2008 à 1,05 milliard en 2009, soit une baisse de 13 %.

Contributions

14. La figure 2 présente les contributions versées au titre des ressources ordinaires, qui ont régressé de 8 %, de 1,10 milliard de dollars en 2008 à 1,01 milliard en 2009.

Figure 2
Contributions versées au titre des ressources ordinaires : tendance sur 5 ans, 2005-2009

(En milliards de dollars des États-Unis)



15. Comme l'indique le tableau 1 ci-dessous, les contributions versées au titre des ressources ordinaires par les 10 principaux donateurs ont diminué de 4 % en dollars, passant de 859 millions de dollars en 2008 à 828 millions de dollars. Plusieurs donateurs bilatéraux (pays du CAD/OCDE) ont réduit considérablement leurs contributions versées en monnaie locale en 2009. La plupart des donateurs bilatéraux ont maintenu le niveau de leurs contributions et certains les ont augmentées, dont l'Australie, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, le Luxembourg et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Au total, 53 États Membres ont versé une contribution au titre des ressources de base en 2009, parmi lesquels l'Inde (5 millions de dollars), la République populaire de Chine (4 millions de dollars), la République de Corée (3 millions de dollars) et l'Arabie saoudite (2 millions de dollars).

Tableau 1
**Contributions versées au titre des ressources ordinaires
 par les 10 principaux pays donateurs, 2008-2009**

<i>Donateur</i>	<i>Contributions (monnaie locale)</i>			<i>Contributions (en millions de dollars)</i>		
	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>Variation (en pourcentage)</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>Variation (pourcentage)</i>
Norvège	770	770	–	138	123	(11)
Pays-Bas	90	90	–	117	122	5
États-Unis d'Amérique				97	103	6
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	55	58	5	96	93	(3)
Suède	720	720	–	110	91	(17)
Japon*				73	74	1
Espagne	42	45	7	54	65	20
Danemark	350	320	(9)	73	55	(25)
Suisse	54	54	–	46	54	18
Canada	57	50	(12)	55	48	(14)
Total, 10 principaux donateurs	s.o.	s.o.	s.o.	859	828	(4)
Autres donateurs	s.o.	s.o.	s.o.	238	186	(22)
Total des ressources				1 097	1 014	(8)

Source : Tableau 7, DP/2010/35/Add.1.

* Les contributions du Japon sont annoncées et versées en dollars des États-Unis.

Intérêts créditeurs

16. Les intérêts créditeurs produits en 2009 par les ressources ordinaires se sont établis à 10 millions de dollars, contre 25 millions pour 2008. Comme l'année précédente, le PNUD a réussi à éviter dans ses investissements toute perte de principal résultant des conditions toujours instables des marchés financiers. Une gestion prudente de son portefeuille d'investissements, conjuguée à une conjoncture caractérisée par des taux d'intérêt généralement faibles, a abaissé le rendement des intérêts créditeurs à 2,22 % en 2009, contre 3,66 % en 2008. Ces faibles taux de rendement devraient persister jusqu'à la fin de 2010.

Autres recettes

17. Les autres recettes, qui sont essentiellement constituées de recettes accessoires et de gains de change, se sont élevées à 38 millions de dollars en 2009, ce qui représente un recul considérable par rapport à 2008, année où le montant enregistré avait atteint 97 millions de dollars. Ce repli est imputable à la situation défavorable des taux de change en 2009.

B. Dépenses

18. Les dépenses se composent des dépenses afférentes aux programmes et des dépenses non liées aux programmes, y compris le budget d'appui biennal (qui représente la plus grande partie de cette dernière catégorie). En 2009, le montant total des dépenses financées par les ressources ordinaires a progressé de 11 %, passant de 1,05 milliard à 1,17 milliard de dollars.

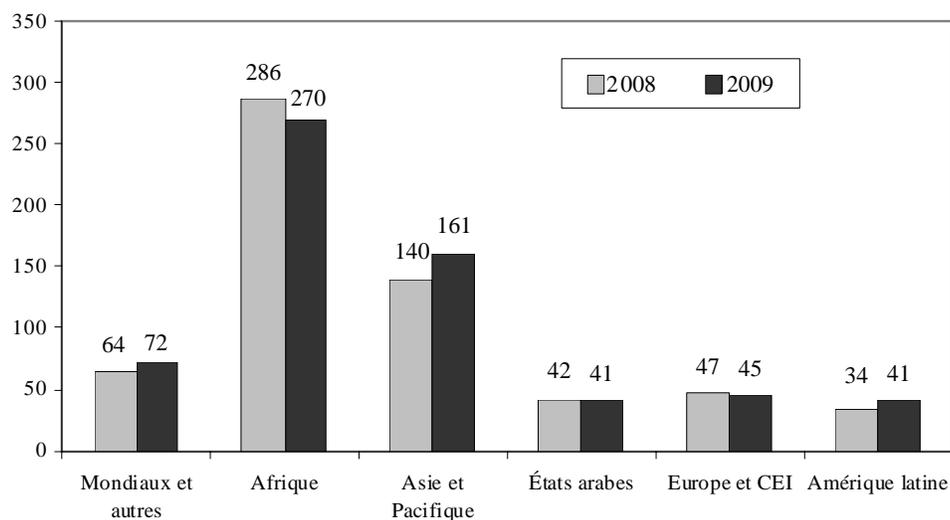
Dépenses afférentes aux programmes

19. Les dépenses afférentes aux programmes financées au moyen des ressources ordinaires, y compris celles relatives à l'appui aux coordonnateurs résidents, aux services d'appui au développement et au programme d'appui aux économistes du PNUD, ont augmenté de 3 %, passant de 617 millions de dollars en 2008 à 635 millions en 2009. Les dépenses afférentes aux programmes par région, à l'exclusion du Programme d'assistance au peuple palestinien, sont présentées à la figure 3. En 2009, les dépenses consacrées à ce dernier programme, à l'exclusion des dépenses d'appui au programme et autres dépenses, se sont élevées à 5 millions de dollars, contre 4 millions en 2008.

Figure 3

Dépenses afférentes aux programmes financées au moyen des ressources ordinaires par région, 2008-2009

(En millions de dollars des États-Unis)



Budget d'appui biennal

20. Le montant net des dépenses au titre du budget d'appui biennal a progressé d'environ 13 % en 2009, passant de 346 millions de dollars à 392 millions. Cette augmentation s'explique par un certain nombre de facteurs, comme la poursuite de l'exécution de nouvelles activités, approuvées dans le budget d'appui biennal de 2008-2009 et ayant débuté en 2009, l'allocation de ressources supplémentaires dans les domaines de la supervision et de l'assurance, la coordination des activités des

organismes des Nations Unies et le renforcement plus soutenu de la capacité des bureaux extérieurs à atteindre les résultats escomptés en matière de développement.

21. La répartition en pourcentage des dépenses par catégorie se présente comme suit : activités du budget d'appui biennal, 74 %; fonction propre au PNUD d'appui accordé par les bureaux extérieurs aux activités des Nations Unies, 19 %; Bureau de coordination des opérations de développement des Nations Unies, 1 %; programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), 5 %; et Fonds d'équipement des Nations Unies, 1 %. Au total, 60 % des dépenses ont porté sur les bureaux extérieurs et les 40 % restants sur les villes sièges, y compris pour le programme des VNU.

22. Les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs représentent pour le PNUD une importante source de recettes, qui l'aident à couvrir les dépenses du budget d'appui biennal pour ses bureaux de pays. Ces contributions peuvent se faire en espèces ou sous forme de don en nature. En outre, elles reflètent la valeur que les gouvernements hôtes attachent à la présence des bureaux de pays du Programme.

23. Le montant représenté par les contributions en nature aux dépenses locales des bureaux extérieurs est resté approximativement au même niveau en 2009 (10,6 millions de dollars) qu'en 2008 (10,4 millions de dollars). Mais les contributions en espèces des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs au titre de 2009 ont diminué d'environ 1,5 million de dollars (6 %) par rapport aux niveaux de 2008, pour s'établir à 24,8 millions de dollars (26,3 millions de dollars en 2008). Le tableau 11 du document DP/2010/35/Add.1 fait apparaître des déficits de trésorerie d'un montant total de 20,5 millions de dollars (21 millions en 2008), qui empêchent le PNUD d'assurer le financement approprié des capacités opérationnelles de son réseau de bureaux extérieurs. Le Programme prie donc instamment les gouvernements hôtes de porter aux niveaux fixés pour 2010 le montant de leurs contributions en espèces aux dépenses locales des bureaux extérieurs.

Autres dépenses

24. Par rapport à 2008, les autres dépenses financées par les ressources ordinaires ont augmenté de 50 millions de dollars en 2009, pour s'établir à 140 millions. Ce montant comprend 40 millions de dollars correspondant aux pertes dues à la réévaluation des devises et aux fluctuations des taux de change; 9,7 millions de dollars pour la constitution d'une provision destinée à couvrir les créances douteuses, c'est-à-dire les sommes à recevoir dont le recouvrement est peu probable, qui concernent essentiellement des transactions entre institutions; et 23 000 dollars dont la passation par profits et pertes a été approuvée, après qu'il a été procédé aux vérifications d'usage. D'autres mesures de contrôle préalable sont entreprises en 2010 pour les transactions qui ont donné lieu à la constitution actuelle d'une provision pour créances douteuses, avant que d'autres montants ne soient proposés pour passation par profits et pertes.

25. Un actuaire-conseil indépendant a effectué une évaluation des charges à payer au 31 décembre 2009 au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Comme l'indique son rapport, le montant estimatif cumulé de ces charges s'élevait à 11 millions de dollars pour le FENU; 20 millions de dollars pour UNIFEM; et 430 millions de dollars pour le PNUD, soit un montant total de 461 millions de dollars au 31 décembre 2009. Le montant total à provisionner représente une diminution de 5 millions de dollars par rapport au montant estimatif de 466 millions de dollars

figurant dans le rapport concernant l'évaluation actuarielle arrêtée au 31 décembre 2007. Pour le seul PNUD, la réserve constituée pour provisionner les charges au titre de l'assurance maladie après la cessation de service s'élève à 373 millions de dollars et le montant non provisionné se chiffre à 57 millions de dollars, ce qui représente la différence entre le montant cumulé (430 millions) et la provision (373 millions). La stratégie de financement arrêtée en 2001 par le PNUD pour les charges au titre de l'assurance maladie après la cessation de service vise à couvrir intégralement les engagements non provisionnés sur une période de 15 ans. Le FENU et UNIFEM financeront dans les années à venir les charges à payer au titre de leur assurance maladie après la cessation de service.

26. Comme les années précédentes, c'est le montant total des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service qui a été indiqué dans la note aux états financiers. Lorsque les Normes comptables internationales pour le secteur public seront adoptées en 2012, le montant total des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service figurera au passif du bilan.

C. Solde des ressources inutilisées

27. Le solde inutilisé des ressources ordinaires à la fin de 2009 s'élevait à 354 millions de dollars, contre 499 millions en 2008, soit 7 % du montant total des ressources inutilisées. Le PNUD n'a pas puisé dans sa réserve opérationnelle en 2009.

28. À la fin de 2009, et considérant que les dépenses totales se sont chiffrées à 1,17 milliard de dollars, la situation de trésorerie du PNUD permettait de couvrir approximativement trois mois et demi de dépenses, ce qui représentait une baisse considérable par rapport à l'année précédente. Une gestion prudente voudrait qu'il dispose, au titre des ressources ordinaires, de liquidités représentant l'équivalent de trois à six mois de dépenses, soit un montant se situant entre 262,5 millions et 525 millions de dollars, compte tenu des niveaux de dépenses actuels. Bien que les États Membres aient amélioré la ponctualité de leurs versements en 2009, dans un certain nombre de cas, les contributions ont été versées au PNUD avec retard. Des sommes non négligeables ont été reçues au dernier trimestre de 2009, ce qui continue de compromettre l'obtention de résultats en temps voulu. Il est demandé aux États Membres de s'engager à verser leurs contributions tôt dans l'année.

29. Conformément à la décision 1999/9 du Conseil d'administration, la formule de calcul de la réserve opérationnelle du PNUD a été modifiée sur la base des documents DP/1999/5/Rev.1 et DP/1999/CRP.9/Rev.1. Compte tenu des chiffres définitifs concernant les recettes et les dépenses pour 2009, la réserve opérationnelle, qui s'élève à 222 millions de dollars, sera portée au nouveau niveau de 238 millions de dollars. La différence de 16 millions sera prélevée sur les ressources générales du PNUD.

IV. Autres ressources

30. Les autres ressources se composent des diverses modalités de cofinancement : participations aux coûts, fonds d'affectation spéciale, services d'appui remboursables, programme des administrateurs auxiliaires et activités diverses telles

que, par exemple, les contrats de services de gestion. Les services d'appui remboursables et les activités diverses figurent sous la rubrique « Divers » de la figure 4, ci-dessous.

A. Recettes

31. Le montant global des recettes procurées par les autres ressources a baissé de 0,03 milliard de dollars (1 %), passant de 4,55 milliards de dollars en 2008 à 4,52 milliards en 2009.

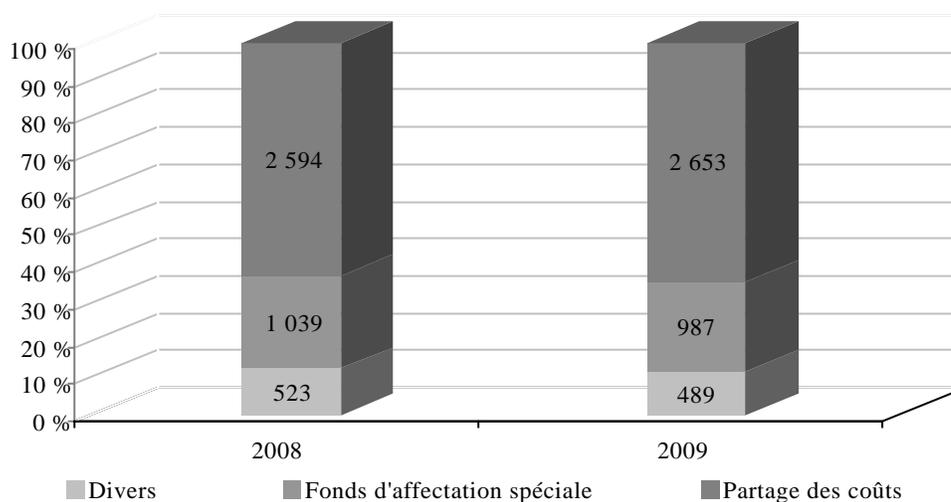
Contributions

32. La figure 4 présente les contributions reçues au titre de la catégorie « autres ressources » par mécanisme de financement pour la période 2008-2009.

Figure 4

Contributions au titre des autres ressources par mécanisme de financement, 2008-2009

(En millions de dollars des États-Unis)



33. En 2009, les contributions reçues au titre de la catégorie « autres ressources » se sont chiffrées au total à 4,13 milliards de dollars (en recul de 1 % par rapport au montant de 4,16 milliards enregistré en 2008). On trouvera au tableau 2 une comparaison des contributions reçues au titre des autres ressources entre 2008 et 2009 par source de financement, non compris les contrats de services de gestion. Les éléments de la catégorie « autres ressources » comprennent les donateurs bilatéraux, les sources multilatérales et diverses (autres que bilatérales), et les ressources locales reçues des pays de programme et d'autres sources.

Tableau 2
Comparaison des contributions par source de financement, 2008-2009

(En milliards de dollars)

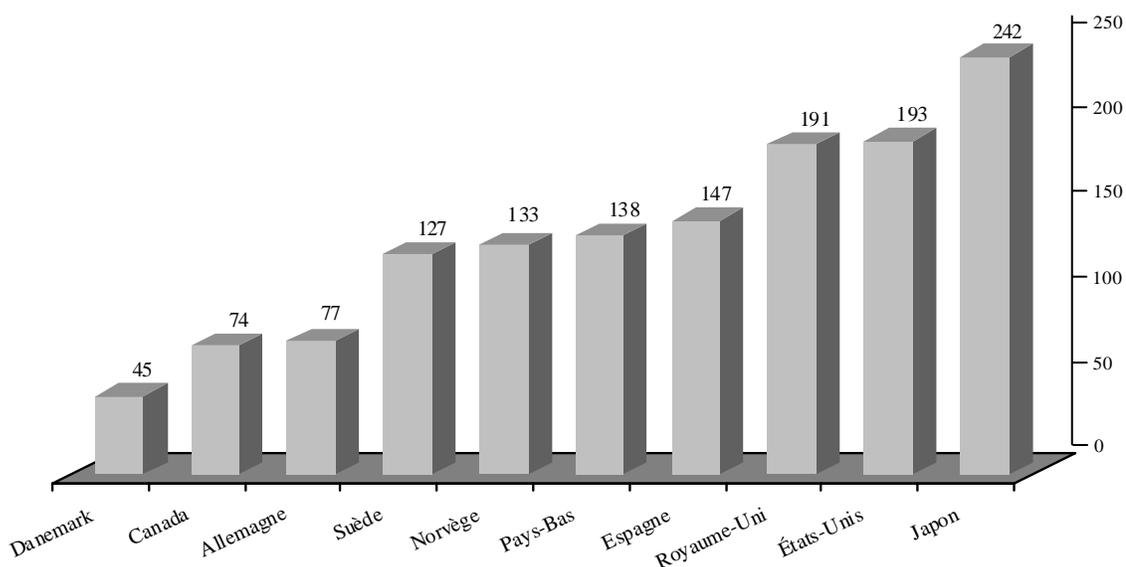
Sources de financement	Contributions		
	2008	2009	Évolution (pourcentage)
Donateurs bilatéraux	1,44	1,56	8
Sources multilatérales et diverses (autres que bilatérales)	1,35	1,55	15
Ressources locales	0,96	0,72	(25)
Autres sources	0,41	0,30	(27)
Total	4,16	4,13	(1)

Donateurs bilatéraux

34. Les contributions aux autres ressources versées par les donateurs bilatéraux se sont accrues de 8 %, passant de 1,44 milliard de dollars en 2008 à 1,56 milliard en 2009. La figure 5 présente les 10 principaux donateurs bilatéraux qui ont contribué aux autres ressources en 2009.

Figure 5
Contributions aux autres ressources versées par les 10 principaux donateurs bilatéraux, 2009

(En millions de dollars des États-Unis)



Sources multilatérales et diverses (autres que bilatérales)

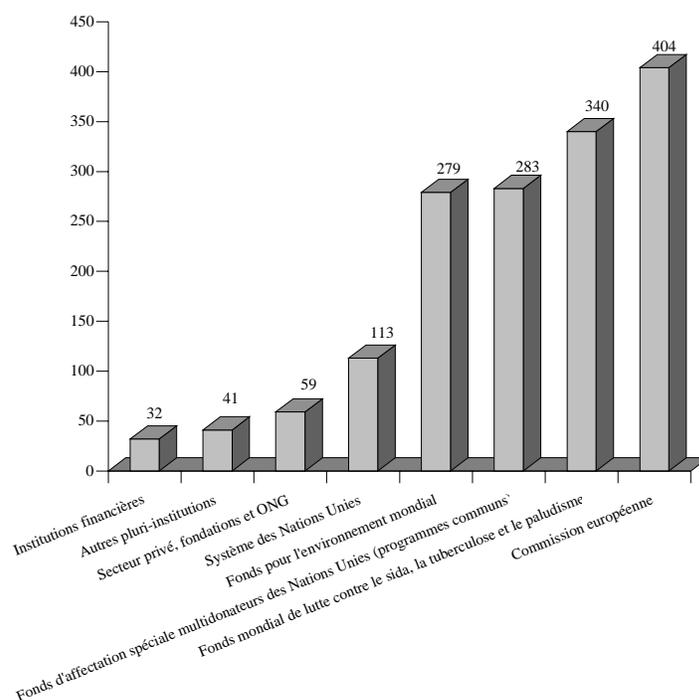
35. Les autres ressources apportées au PNUD par des sources multilatérales et diverses (autres que bilatérales) ont atteint un montant de 1,55 milliard de dollars en

2009, soit une augmentation de 15 % par rapport au montant de 1,35 milliard enregistré en 2008. La figure 6 présente les contributions versées en 2009 par les cinq principaux donateurs multilatéraux et divers (autres que bilatéraux).

Figure 6

Contributions aux autres ressources versées par des sources multilatérales et diverses (autres que bilatérales)

(En millions de dollars des États-Unis)



Ressources locales (gouvernements)

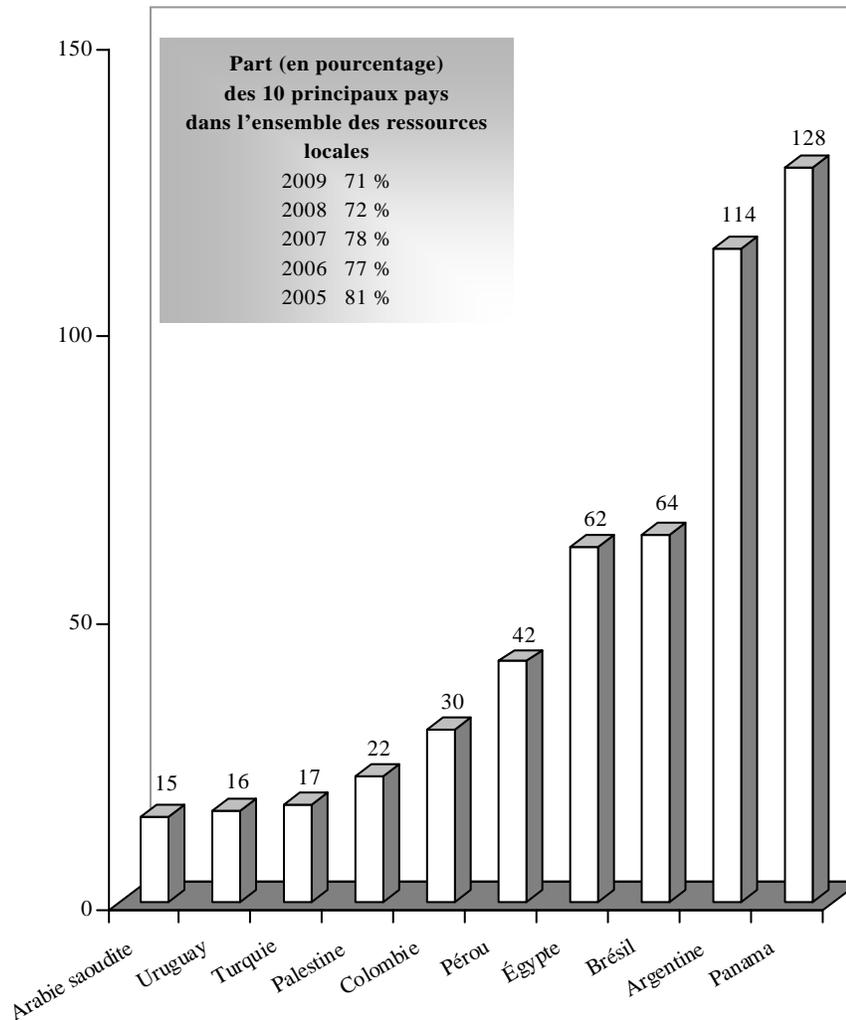
36. Les ressources locales, contrats de services de gestion non compris, ont représenté 17 % du montant total des contributions perçues en 2009 au titre des autres ressources. Ces ressources ont diminué de 25 %, passant de 0,96 milliard de dollars en 2008 à 0,72 milliard en 2009, ce qui va au-delà du réajustement du portefeuille des ressources prévu par le plan stratégique. Cette baisse est partiellement imputable à la modification des priorités de programme, les bureaux abandonnant progressivement la fourniture de services d'achat au profit de la fourniture de conseils stratégiques, en application du plan stratégique.

37. Sur les contributions versées au titre des ressources locales, 71 % l'ont été par les gouvernements de 10 pays de programme (voir fig. 7). Parmi ces 10 pays, l'Égypte, l'Uruguay, l'Arabie saoudite et la Turquie ont accru en 2009 leurs

contributions versées au titre des autres ressources. La part des 10 principaux pays dans l'ensemble des ressources locales continue de décliner. Elle est passée de 78 % en 2007 à 72 % en 2008, puis à 71 % en 2009.

Figure 7
Contributions au titre des ressources locales (10 principaux pays), 2009

(En millions de dollars des États-Unis)



38. Les contributions reçues au titre des contrats de services de gestion ont diminué de 20 %, passant de 407 millions de dollars en 2008 à 325 millions en 2009. Le Gouvernement péruvien reste le principal contributeur pour les contrats de services de gestion, avec des contributions de 229 millions de dollars en 2009 (contre 342 millions en 2008). Le Gouvernement argentin a nettement accru ses contributions en 2009, puisqu'elles sont passées de 13 à 49 millions de dollars. Les

Gouvernements du Guatemala, du Paraguay et de l'Uruguay ont fait de même. La répartition des recettes des contrats de services de gestion par donateur et pays bénéficiaire est présentée au tableau 13 du document DP/2010/35/Add.1.

Intérêts créditeurs

39. Les intérêts créditeurs ont diminué de 38 %, passant de 149 millions de dollars en 2008 à 92 millions en 2009. Cette baisse, qui s'explique par la volatilité des marchés financiers, va probablement se poursuivre à son rythme actuel, qui est plus modéré, pendant tout l'exercice biennal à venir.

Autres recettes

40. Les autres recettes se sont élevées à 297 millions de dollars en 2009, contre 248 millions en 2008. Ces recettes sont en grande partie constituées par les éléments suivants : rémunération des services d'appui, remboursements au titre des services communs et des autres services d'appui, contribution au titre des services de sécurité sur le terrain versée par le Département de la sûreté et de la sécurité et autres sources de financement. L'augmentation intervenue entre 2008 et 2009 est imputable aux augmentations des contributions versées par d'autres organismes des Nations Unies au titre des services communs, au virement plus important (73 millions de dollars en 2009 contre 69 millions en 2008) effectué par le Département de la sûreté et de la sécurité au titre de l'expansion du programme de services de sécurité sur le terrain et à l'augmentation des remboursements de frais effectués au titre des services d'appui fournis.

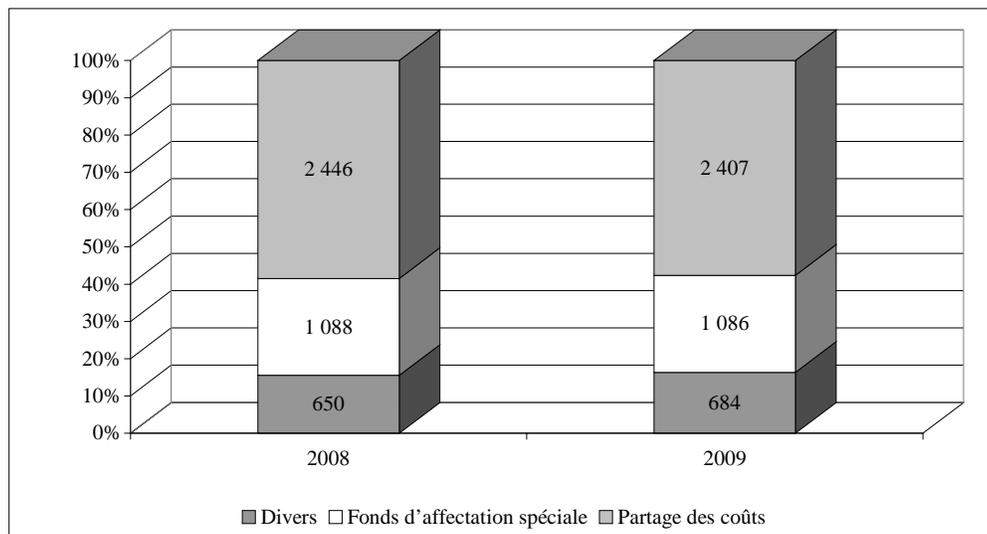
B. Dépenses

41. Le montant total des dépenses financées au moyen des autres ressources s'est élevé à 4,18 milliards de dollars, soit un niveau similaire à celui de 2008.

42. Le montant total combiné des dépenses engagées dans le cadre des programmes, de l'appui aux programmes, des services consultatifs pour le développement, de l'appui au système des coordonnateurs résidents et du budget d'appui biennal a atteint 4,18 milliards de dollars. Ce total combiné (à l'exclusion des autres dépenses) est présenté à la figure 8, en regard des chiffres de 2008.

Figure 8
Dépenses financées au moyen des autres ressources par mécanisme de financement, 2008-2009

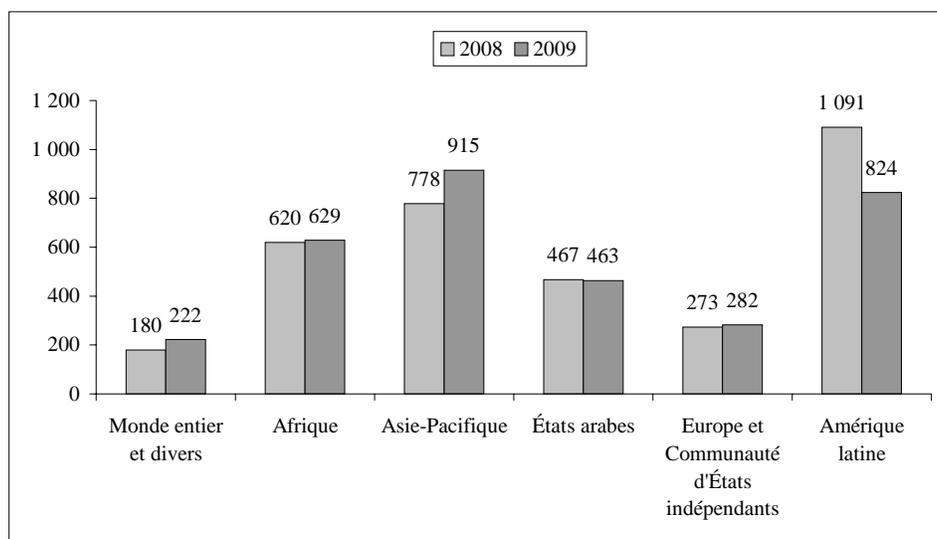
(En millions de dollars des États-Unis)



Dépenses afférentes aux programmes

43. Les dépenses afférentes aux programmes, y compris celles relatives à l'appui aux coordonnateurs résidents et aux services d'appui au développement, ont accusé une légère diminution, puisqu'elles ont reculé de 1 %, passant de 3,77 milliards de dollars en 2008 à 3,73 milliards en 2009. Les dépenses afférentes aux programmes par région, à l'exclusion des contrats de services de gestion et du Programme d'assistance au peuple palestinien, sont présentées à la figure 9 (ci-dessous). Les dépenses engagées en 2009 au titre du Programme d'assistance au peuple palestinien se sont élevées à 74 millions de dollars, contre 51 millions en 2008.

Figure 9
Dépenses financées au moyen des autres ressources par région, 2008-2009
 (En millions de dollars des États-Unis)



Autres dépenses

44. Les autres dépenses ont connu une légère augmentation, passant de 0,41 million de dollars en 2008 à 0,42 million en 2009.

C. Politique de recouvrement des coûts

45. Conformément aux décisions 2004/30 et 2007/18 par lesquelles le Conseil d'administration a approuvé la recommandation selon laquelle toutes les recettes de la catégorie « autres ressources » devaient être mises au service des priorités énoncées dans le plan stratégique et indiqué que les ressources ordinaires ne devaient pas servir à subventionner les dépenses d'appui liées aux programmes financés par d'autres ressources, la politique de recouvrement des coûts du PNUD dispose que l'ensemble des coûts liés à la fourniture de programmes financés par d'autres ressources au niveau des pays ou du siège devaient être intégralement recouverts en ayant recours à des mécanismes spécifiques de recouvrement des coûts. Une politique de recouvrement des coûts bien appliquée constitue un signe que l'organisation dispose d'une bonne capacité de planification et qu'elle sait classer les coûts et les attribuer à la bonne source de financement.

46. Le PNUD n'épargne aucun effort pour recouvrer les coûts généraux de gestion et d'exécution liés à la fourniture de programmes et de projets financés par les autres ressources au niveau des pays, au niveau de son siège ainsi qu'au bénéfice d'autres organismes des Nations Unies, que ce soit en recourant au concept des services communs ou partagés, en appliquant sa grille tarifaire universelle ou en facturant le coût des services fournis au coup par coup, de manière que son budget d'appui biennal ne serve pas à financer des coûts liés à la fourniture de services d'appui qu'il n'a jamais été censé supporter.

47. Le tableau 3 ci-dessous présente, pour 2009, le total des recettes tirées des recouvrements de coûts ainsi que l'utilisation qui en a été faite.

Tableau 3

Recouvrement des coûts

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Recouvrement des coûts</i>	<i>Exécution de programmes et de projets</i>	<i>Services d'appui remboursables</i>	Total
<i>Recettes</i>			
Services généraux d'appui à la gestion/à l'exécution	272		272
Services communs		96	96
Services remboursables fournis à des organismes		26	26
Total des recettes	272	122	394
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	139	30	169
Frais généraux	67	82	149
Total des dépenses	206	112	318

48. Les 394 millions de dollars de recettes comptabilisés au titre du recouvrement des coûts incluent les 183 millions de dollars de recettes tirés de la fourniture de services généraux d'appui à la gestion et recouverts par recours à des mécanismes de partage des coûts et à des fonds d'affectation spéciale. Ces recettes n'ont pas été comptabilisées sous la rubrique « Autres recettes » des autres ressources. Dans le budget d'appui biennal 2010-2011 (DP/2010/3), le PNUD a rendu compte des exceptions apportées à la politique de recouvrement des coûts (abattements) au moyen d'un tableau intitulé : « Recouvrement des coûts afférents aux services généraux de gestion : abattements accordés depuis l'adoption de la décision 2007/18 du Conseil d'administration ». On trouvera une version abrégée de ce tableau à l'annexe II.

D. Solde des ressources inutilisées

49. Bien que, dans l'ensemble, les autres dépenses aient dépassé les autres recettes en 2009, le solde inutilisé des autres ressources à la fin 2009 s'élevait à 4,55 milliards de dollars (en augmentation de 6 % par rapport aux 4,30 milliards enregistrés à la fin 2008), soit 88 % du montant total des ressources inutilisées. Le solde inutilisé des autres ressources se décomposait comme suit : 1,19 milliard de dollars tirés des fonds d'affectation spéciale (contre 1,30 milliard en 2008), 2,48 milliards de dollars tirés du partage des coûts (contre 2,23 milliards en 2008) et 0,86 milliard de dollars tiré des services d'appui remboursables (contre 0,75 milliard en 2008), plus 0,02 milliard de dollars tiré des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements (au même niveau qu'en 2008). À ce stade, l'utilisation de la plupart des ressources inutilisées a été programmée, et ces ressources vont être mises à profit dans les années à venir.

E. Divers

Programme des Volontaires des Nations Unies

50. En 2009, 7 545 volontaires, représentant 158 nationalités, ont effectué 7 716 missions dans 128 pays. Ces activités ont représenté au total 219 millions de dollars, dont 9 % ont été couverts par des contributions directement versées aux Volontaires des Nations Unies (fonds bénévole spécial, partage des coûts, fonds d'affectation spéciale et financements intégraux). Le reste a été directement facturé à des programmes des Nations Unies et à d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dont le PNUD.

Programme des administrateurs auxiliaires

51. Au total, 24 gouvernements avaient des accords en vigueur avec le PNUD en vue de la mise à disposition d'administrateurs auxiliaires en 2009. Au 31 décembre 2009, le PNUD assurait la gestion de 350 administrateurs auxiliaires et de 29 assistants spéciaux du coordonnateur résident, contre, respectivement, 289 et 10 au 31 décembre 2008. Sur les 350 administrateurs auxiliaires, 243 travaillaient avec le PNUD et les fonds affiliés et 23 % (soit 56 administrateurs auxiliaires/assistants spéciaux du coordonnateur résident) travaillaient à New York et dans d'autres villes sièges. De plus, le PNUD a assuré la gestion de 136 administrateurs auxiliaires pour le compte d'autres organismes et partenaires des Nations Unies.

52. Le PNUD a reçu 57 millions de dollars de contributions au titre du programme des administrateurs auxiliaires en 2009, contre 43 millions en 2008. Le montant total des dépenses, y compris les dépenses d'appui, est passé de 38 millions de dollars en 2008 à 47 millions en 2009. Le solde inutilisé des ressources s'est établi à 38 millions de dollars à la fin de 2009, contre 28 millions en 2008 et 23 millions en 2007.

Réserve au titre des bureaux et logements hors siège

53. En 1979, une réserve de 25 millions de dollars a été créée pour couvrir le coût des locaux hors siège, dont le logement du personnel hors siège recruté au plan international et rémunéré par le PNUD et, à titre exceptionnel, les locaux à usage de bureaux. En 2009, le solde des ressources non utilisées de cette réserve s'élevait à 0,65 million de dollars.

Appui budgétaire direct

54. Par sa décision 2008/24, le Conseil d'administration a approuvé, en principe, un programme pilote de quatre ans (à compter de septembre 2008) qui autorise les contributions financières du PNUD aux fonds communs et au titre de l'appui budgétaire sectoriel. Ces contributions sont déterminées au cas par cas, à la demande du pays bénéficiaire, conformément à la mission et à l'avantage comparatif du PNUD et suivant les directives indiquées dans le document DP/2008/36 et Corr.1 et 2.

55. Le PNUD a approuvé en 2009 une demande présentée par le Gouvernement du Burkina Faso en vue d'un appui budgétaire sectoriel dans deux domaines prioritaires : la lutte contre le VIH/sida et la promotion des droits de l'homme. Chacune de ces initiatives relève de la mission de base du PNUD. La contribution

que le PNUD a versée au Burkina Faso au titre de l'appui budgétaire sectoriel s'est élevée à 110 000 dollars, ce qui représente 0,2 % des fonds du budget sectoriel lié au VIH/sida, et 1,5 % des fonds du budget sectoriel lié à la promotion des droits de l'homme. Ce montant est financé par les ressources ordinaires et est inférieur au plafond de 10 % du montant maximum de ressources de base pouvant être dépensé selon le cadre de gestion prévisionnelle des ressources fixé par le Conseil d'administration.

V. Réforme du système et appui aux autres organismes des Nations Unies

56. Outre ses propres activités opérationnelles, le PNUD joue un rôle essentiel dans l'appui aux organismes de développement du système des Nations Unies. D'après les données disponibles, la valeur des ressources destinées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, à la programmation commune et à l'appui aux autres organismes des Nations Unies a représenté au total 1,78 milliard de dollars en 2009, contre 1,5 milliard en 2008.

A. Activités d'agent d'administration du PNUD

57. Le PNUD appuie les activités de programmation commune sous diverses formes, y compris en exerçant son rôle d'agent d'administration de la programmation commune et des fonds d'affectation spéciale multidonateurs ainsi que d'exécution des programmes en tant qu'organisation participante des Nations Unies. Un résumé est présenté au tableau 4. La valeur totale des fonds ainsi administrés à ce titre par le PNUD pour le compte du système des Nations Unies s'est élevée à 1,25 milliard de dollars en 2009 (2008 : 0,96 milliard de dollars). Sur ce montant, la valeur totale des fonds virés par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs en sa qualité d'agent d'administration à toutes les organisations participantes en 2009 a atteint 758 millions de dollars, y compris 283 millions de dollars (187 millions in 2008) pour le PNUD au titre de ses programmes.

Tableau 4

Virements reçus par le PNUD et dépenses engagées en sa qualité d'agent d'administration et d'organisation participante, en pourcentage du volume financier du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale multidonateurs</i>	<i>Programmation commune</i>	Total	<i>PNUD</i>	<i>PNUD en pourcentage du total</i>
Virements	736	22	758	283	37
Dépenses	701	19	720	230	32

B. Appui aux organismes des Nations Unies

58. Les bureaux de pays du PNUD apportent un appui opérationnel aux autres organismes des Nations Unies. Les fonds destinés à ces services sont comptabilisés dans des comptes provisoires de services aux organisations. En 2009, la valeur des flux de financement pour l'appui à d'autres organismes des Nations Unies, consistant en comptes provisoires de services aux organisations, était de 528 millions de dollars, contre 536 millions en 2008, soit une baisse de 1,5 %.

C. Programme d'appui au système des coordonnateurs résidents

59. En 2009, les dépenses globales consacrées au programme d'appui au système des coordonnateurs résidents se sont élevées à 45 millions de dollars, contre 41 millions en 2008.

D. Dépenses de sécurité prescrites par l'Organisation des Nations Unies

60. Dans sa décision 2008/1, le Conseil d'administration a approuvé un montant net de 51 millions de dollars à imputer à part sur le budget ordinaire, pour le financement des mesures de sécurité prescrites par l'ONU. L'Administrateur a également été autorisé, à titre exceptionnel, à engager en 2008-2009 un montant supplémentaire pouvant atteindre 20 % (10 millions de dollars) du montant de 51 millions de dollars des ressources ordinaires nettes proposées au titre des mesures de sécurité prescrites par l'ONU.

61. Conformément à la décision 2008/1, le PNUD a ouvert un crédit de 51 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et réservé 20 millions de dollars au titre des autres ressources pour l'exercice biennal 2008-2009. En 2009, le PNUD a dépensé 39 millions de dollars (2008 : 26 millions), dont 10 millions de dollars (2008 : 10 millions) au titre des autres ressources. Sur ce montant, 21 millions (2008 : 11 millions de dollars, déduction faite d'un crédit de 5 millions de dollars correspondant à la surfacturation effectuée par le Département de la sûreté et de la sécurité pour la période 2006-2007) ont été affectés au programme de coordination des mesures de sécurité sur le terrain; et 18 millions (2008 : 15 millions de dollars) aux évaluations et investissements réalisés par les bureaux de pays conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle, y compris au siège.

VI. Normes comptables internationales pour le secteur public

62. Les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) permettront d'améliorer sensiblement les mesures de responsabilité financière du PNUD. Le Programme continuera de renforcer l'éthique de responsabilité par l'adoption des normes IPSAS, la révision de son mécanisme interne de contrôle, le cadre de responsabilité et le paradigme de la gestion budgétaire axée sur les résultats. Le report à 2012 de l'adoption de ces normes offre à la direction du PNUD

une occasion de les mettre en œuvre de manière plus énergique que ce n'aurait été possible autrement.

63. Dans sa décision 2008/1, le Conseil d'administration a approuvé un montant de 9 millions de dollars au titre des ressources ordinaires pour l'exercice biennal 2008-2009, pour financer le coût de l'introduction des normes IPSAS d'ici fin 2009. Le PNUD a consacré 2,7 millions de dollars en 2008 et 2,8 millions de dollars en 2009 aux préparatifs en vue de l'adoption des normes IPSAS.

64. En outre, dans sa décision 2010/1, le Conseil d'administration a approuvé un montant total de 13 millions de dollars pour financer les activités liées aux normes IPSAS en 2010-2011 : 9,5 millions au titre des ressources ordinaires, dont un report de 3,4 millions au titre des ressources ordinaires non utilisées en 2008-2009, et 3,5 millions au titre des autres ressources (DP/2010/3, par. 96). Sur ces 13 millions, 11 millions seront utilisés pour couvrir les coûts de projets ponctuels, tels que la configuration et l'adaptation des systèmes et rapports institutionnels, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de formation complet, la formulation et la mise en œuvre des politiques relatives aux Normes. Les 2 millions restants serviront à financer de nouveaux postes, pour une période de six mois, afin d'absorber le volume de travail supplémentaire résultant de l'adoption des normes IPSAS. Ces postes seront demandés au fur et à mesure.

VII. Fonds administrés par le PNUD

65. Le tableau 5 a) de l'additif au présent rapport (DP/2010/35/Add.1) présente des données détaillées sur les deux fonds gérés par le PNUD.

A. Fonds d'équipement des Nations Unies

66. En 2009, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) avait des opérations dans 40 des 49 pays les moins avancés, notamment dans les pays sortant d'un conflit. En 2009, le montant total des contributions s'élevait à 35 millions de dollars, indiquant une légère augmentation du volume des ressources ordinaires et une baisse (anticipée) du montant des autres ressources. La situation des ressources demeure dans l'ensemble positive, notamment en termes de volume et de diversification des autres ressources.

67. Le montant total des dépenses afférentes aux programmes est passé à 40 millions de dollars en 2009, contre 31 millions en 2008. Les dépenses engagées au titre des autres ressources ont progressé pour atteindre 19 millions de dollars en 2009 contre 14 millions en 2008 et ont représenté 48 % du montant total des ressources affectées aux programmes. Cent pour cent des dépenses afférentes aux programmes concernaient des programmes communs avec le PNUD. Le FENU a également décaissé 658 000 dollars de prêts (en plus des 20 millions de dollars de dons, déjà pris en compte dans les dépenses) aux institutions de microfinance de la République démocratique du Congo, du Sénégal et du Timor-Leste. Le montant total de la réserve opérationnelle du FENU pour les ressources ordinaires et autres s'établissait à 25 millions de dollars. Le FENU a donc réussi à atteindre les objectifs de développement, de gestion et de résultats qui avaient été fixés, tout en conservant une position solide en matière de liquidité et une situation financière saine.

68. Le montant total de 40 millions de dollars de dépenses afférentes aux programmes n'inclut pas le million de dollars affecté par le PNUD au FENU conformément à la décision 2007/34 du Conseil d'administration. Le FENU a intégralement dépensé ce montant qui est cependant comptabilisé et communiqué séparément par le PNUD. Par ailleurs, un montant de 10 millions de dollars était inscrit au budget d'appui biennal du PNUD au titre des dépenses de gestion du FENU.

B. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

69. UNIFEM fournit une assistance financière et technique pour promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, grâce à des stratégies et programmes novateurs. La protection des droits fondamentaux des femmes étant au cœur de l'action menée par UNIFEM, ses activités portent sur quatre secteurs stratégiques : a) réduction de la vulnérabilité des femmes à la pauvreté; b) élimination de la violence à l'égard des femmes; c) arrêt de la propagation du VIH/sida chez les femmes et les filles; et d) instauration de l'égalité des sexes dans la gouvernance démocratique en temps de paix comme en temps de guerre.

70. Les contributions à UNIFEM ont diminué de 39 millions de dollars en tout (19 %), passant de 204 millions de dollars en 2008 à 165 millions de dollars en 2009. Les contributions volontaires ont augmenté de 11 millions de dollars (21 %), les apports au titre de la participation aux coûts, de 9 millions (14 %), alors que les contributions aux fonds d'affectation ponctuelle ont diminué de 59 millions de dollars (67 %). Cette dernière est attribuée au Fonds d'affectation spéciale thématique pour l'égalité des sexes, créé en 2008 et qui a bénéficié d'un important financement de départ.

71. Les dépenses au titre des programmes ont augmenté de 19 millions de dollars (18 %), passant de 104 millions de dollars en 2008 à 123 millions de dollars en 2009. Les dépenses imputées aux ressources ordinaires ont augmenté de 7 millions (16 %), passant de 42 millions de dollars en 2008 à 49 millions de dollars en 2009. Les dépenses au titre de la participation aux coûts ont progressé de 4 millions de dollars (10 %), passant de 49 millions de dollars en 2008 à 53 millions de dollars en 2009. Les dépenses financées par les fonds d'affectation ponctuelle ont enregistré une hausse de 8 millions de dollars (55 %) passant de 13 millions de dollars en 2008 à 21 millions de dollars en 2009.

72. Au 31 décembre 2009, le solde inutilisé d'UNIFEM s'élevait à 228 millions de dollars contre 193 millions au 31 décembre 2008, soit une hausse de 35 millions. En décembre 2009, ces ressources étaient soutenues par des budgets de projets approuvés pour un montant de 184 millions de dollars. Le niveau de la réserve opérationnelle, qui était de 15 millions de dollars au 31 décembre 2008, a été ramené à 20 millions de dollars au 31 décembre 2009, conformément à la décision 97/4 prise en janvier 1997 par le Conseil d'administration.

Annexe I

Vue d'ensemble (PNUD)

A. État des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 2009, et chiffres pour 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			<i>Total^a</i>		
	2009	2008	+/- (%)	2009	2008	+/- (%)	2009	2008	+/- (%)	2009	2008	+/- (%)
Recettes												
Contributions	1 013 599	1 097 107	-84	129 137	4 155 735	-1	199 738	248 434	-20	5 342 474	5 501 276	-3
<i>Moins</i> : Virement au budget d'appui biennal	(8 671)	(9 537)	9	-	-	-	-	-	-	(8 671)	(9 537)	9
Montant net des contributions	1 004 928	1 087 570	-84	129 137	4 155 735	-1	199 738	248 434	-20	5 333 803	5 491 739	-3
Intérêts créditeurs	10 173	24 928	-59	92 306	149 109	-38	2 127	5 395	-61	104 606	179 432	-42
Autres recettes : Montant net	38 480	96 959	-60	297 389	248 270	20	16 678	12 705	31	352 547	357 934	-2
Total des recettes	1 053 581	1 209 457	-134	518 832	4 553 114	-1	218 543	266 534	-18	5 790 956	6 029 105	-4
Dépenses												
Programme	605 722	590 437	33	692 709	3 734 238	-1	163 479	135 463	21	4 461 910	4 460 138	-
Appui aux programmes	(1)	1	-	13 960	13 274	5	-	-	-	13 959	13 275	5
Appui au système des coordonnateurs résidents	16 797	15 322	10	28 640	25 632	12	-	-	-	45 437	40 954	11
Services d'appui au développement	6 767	6 307	7	6 210	6 005	3	-	-	-	12 977	12 312	5
Programme des économistes	6 049	5 118	18	-	-	-	-	-	-	6 049	5 118	18
Budget d'appui biennal – montant net	391 551	345 689	13	435 302	404 437	8	19 288	15 851	22	846 141	765 977	10
Autres dépenses	139 689	89 706	56	423	408	4	221	2	-	140 333	90 116	56
Total des dépenses	1 166 574	1 052 580	114	177 244	4 183 994	-	182 988	151 316	21	5 526 806	5 387 890	3
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(112 993)	156 877	-	341 588	369 120	-7	35 555	115 218	-69	264 150	641 215	-59

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			Total^a		
	2009	2008	+/- (%)	2009	2008	+/- (%)	2009	2008	+/- (%)	2009	2008	+/- (%)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal précédent	15 682	53	-	-	-	-	-	-	-	15 682	53	-
Prélèvements (virements) sur les réserves	(14 000)	(16 000)	13	(5 000)	(7 000)	29	(6 910)	(600)	-	(25 910)	(23 600)	-10
Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	(32 879)	(19 337)	-70	(85 878)	(69 263)	-24	(2 098)	(1 485)	-41	(120 855)	(90 085)	-34
Ajustements aux réserves et soldes des fonds							1 982	-	-	1 982	-	-
Solde des ressources inutilisées au 1 ^{er} janvier	498 602	377 009		324 299 296	4 006 439	7	252 161	139 028	81	5 050 059	4 522 476	12
Solde des ressources inutilisées au 31 décembre	354 412	498 602	-294 550 006	4 299 296	6 280 690	252 161	11 518 510 8	5 050 059	3			

Source : Tableau 1 a), DP/2009/28/Add.1.

^a Dont les coûts des services d'appui à la gestion générale.

B. Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre 2009, et chiffres pour 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			<i>Total^a</i>		
	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>
Actif												
Encaisse	25 929	36 743	-29	34	180	-81	6 404	7 194	-11	32 367	44 117	-27
Encaisse et investissements – Fonds fiduciaires	1 324 804	814 079	63							1 324 804	814 079	63
Lettres de crédit des gouvernements				108 460	89 434	21				108 460	89 434	21
Placements détenus au titre de :												
Réserve opérationnelle	222 000	208 000	7							222 000	208 000	7
Réserve pour les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service	373 276	320 191	17							373 276	320 191	17
Ressources ordinaires	602 527	1 306 331	-54	492 446	399 637	23	343 405	294 450	17	1 438 378	2 000 418	-28
Autres ressources	4 266 293	4 241 277	1							4 266 293	4 241 277	1
Régime d'assurance maladie	45 073	39 818	13							45 073	39 818	13
Total partiel, placements	5 509 169	6 115 617	-10	492 446	399 637	23	343 405	294 450	17	6 345 020	6 809 704	-7
Total des liquidités, lettres de crédit et placements	6 859 902	6 966 439	-2	600 940	489 251	23	349 809	301 644	16	7 810 651	7 757 334	1
Avances des gouvernements et agents d'exécution	22 269	30 339	-27	125 452	140 068	-10	668	550	21	148 389	170 957	-13
Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance	29 017	29 606	-2	24 167	40 027	-40	1 286	3 874	-67	54 470	73 507	-26
Avances dues au titre des ressources de base				4 378 995	4 288 429	2	4 810	12 482	-61	4 383 805	4 300 911	2
Avances dues au titre des autres ressources	118 644	61 450	93							118 644	61 450	93
Avances dues au titre du compte courant du FNUAP et de l'ONU		248 572									248 572	
Intérêts courus	34 360	45 204	-24	21 742	32 097	-32	2 394	1 230	95	58 496	78 531	-26
Prêts							5 168	2 695	92	5 168	2 695	92

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			<i>Total^a</i>		
	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>
Avoirs spéciaux immobilisés	1 570	1 570	–							1 570	1 570	–
Réserve au titre des bureaux et logements hors siège				34 844	35 039	-1				34 844	35 039	-1
Total de l'actif	7 065 762	7 383 180	-4	5 186 140	5 024 911	3	364 135	322 475	13	12 616 037	12 730 566	-1
Passif												
Avances à des gouvernements et agents d'exécution	2 267	529	–	16 087	22 101	-27	850	849	–	19 204	23 479	-18
Engagements non réglés	53 313	58 385	-9	239 539	365 329	-34	6 734	9 617	-30	299 586	433 331	-31
Sommes à payer	127 217	129 385	-2	135 242	145 412	-7	5 634	6 278	-10	268 093	281 075	-5
Sommes dues aux autres ressources et fonds	4 383 806	4 300 914	2							4 383 806	4 300 914	2
Sommes dues aux ressources de base par les autres ressources et fonds				93 187	45 182	–	25 457	16 270	56	118 644	61 452	93
Sommes dues au compte courant de l'UNOPS, du FNUAP et de l'ONU	163 502	345 818	-53							163 502	345 818	-53
Dettes à long terme – Fonds détenus en fiducie	1 383 254	1 517 021	-9							1 383 254	1 517 021	-9
Dettes à long terme – engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service	373 276	320 191	17							373 276	320 191	17
Autres éléments de passif	1 145	2 765	-59	16 079	16 591	-3	561	–	–	17 785	19 356	-8
Total du passif	6 487 780	6 675 008	-3	500 134	594 615	-16	39 236	33 014	19	7 027 150	7 302 637	-4
Réserves et soldes des fonds												
Réserve opérationnelle	222 000	208 000	7	108 000	103 000	5	44 209	37 300	19	374 209	348 300	7
Fonds de dotation				3 000	3 000					3 000	3 000	–
Réserve pour les bureaux et logements hors siège : montant autorisé				25 000	25 000					25 000	25 000	–
Ressources spéciales en capital	1 570	1 570								1 570	1 570	–
Solde des ressources inutilisées	354 412	498 602	-29	4 550 006	4 299 296	6	280 690	252 161	11	5 185 108	5 050 059	3

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			Total^a		
	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>+/- (%)</i>	2009	2008	+/- (%)
Solde des ressources inutilisées et ressources spéciales en capital	355 982	500 172	-29	4 550 006	4 299 296	6	280 690	252 161	11	5 186 678	5 051 629	3
Total des réserves et du solde des ressources inutilisées	7 065 762	7 383 180	-4	5 186 140	5 024 911	3	364 135	322 475	13	12 616 037	12 730 566	-1

Annexe II

**Recouvrement des coûts afférents aux services généraux
de gestion : abattements accordés depuis l'adoption
de la décision 2007/18 du Conseil d'administration**

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Projet/programme</i>	<i>Pourcentage d'abattement</i>
1	Novembre 2007	Construction de la Maison des Nations Unies au Viet Nam	4
2	Décembre 2007	Contribution au fonds d'affectation spéciale de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	4
3	Décembre 2007	Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan (phase IV)	3
4	Février 2008	Centre d'assistance technique des Caraïbes (phase III – projet financé par de multiples donateurs)	5
5	Juin 2008	Financement de projets pour le Somalia Support Secretariat	5
6	Août 2008	Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan (phase V)	5
7	Septembre 2008	Fonds pour la consolidation de la paix en Sierra Leone	5
8	Novembre 2008	Appui au projet de préparation aux situations d'urgence au Sud-Soudan	4
9	Février 2009	Contribution au fonds d'affectation spéciale de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Indonésie)	4
10	Avril 2009	Programme commun PNUD-Somalie sur la gouvernance locale	2
			(d'une partie de la contribution totale)

Annexe III

Définitions

Avoirs : a) *encaisse et placements* – constituent l'essentiel des actifs liquides du PNUD; b) *autres actifs, déduction faite du passif* – complètent les placements et s'ajoutent au solde des ressources inutilisées, et comprennent les avances aux agents d'exécution et aux autres organismes des Nations Unies.

Structure de base : Capacité minimum dont l'organisation a besoin pour être en mesure de s'acquitter des composantes essentielles de son mandat; représente une partie des coûts fixes de l'organisation. La structure de base de l'organisation est toujours financée au moyen des *ressources ordinaires* et a été introduite dans le document DP/2003/28.

Budget biennal :

- i) *Budget biennal* : Dépenses engagées par des unités administratives (bureaux de pays et siège) pour les fonctions ci-après : direction exécutive et pilotage; représentation et promotion du mandat fondamental; élaboration, planification et orientation des politiques et des stratégies de l'organisation; encadrement, administration et contrôle des programmes; gestion des achats et de l'approvisionnement; prévention des crises, relèvement et gestion des situations d'urgence; relations extérieures et partenariats; communication interne et externe : relations avec les médias et le public; mobilisation de ressources; collecte de fonds, technologie de l'information et des communications, gestion des ressources humaines et gestion administrative générale, audit interne et investigations; évaluation institutionnelle et sécurité du personnel;
- ii) Appui aux activités opérationnelles de l'Organisation des Nations Unies : cette fonction comprend deux éléments essentiellement applicables aux activités financées à partir des ressources ordinaires, à savoir l'appui aux bureaux de pays et le Bureau de la coordination des activités de développement de l'Organisation des Nations Unies;
- iii) Appui aux autres programmes et fonds : cette fonction comprend l'appui au Programme des Volontaires des Nations Unies et au siège du FENU.

Budget d'appui biennal : Budget couvrant les dépenses d'appui au programme et les frais de gestion et d'administration de l'organisation.

Donateurs bilatéraux : Autres ressources reçues des 22 membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques.

Contributions : Ressources confiées au PNUD par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'autres entités. Les contributions sont utilisées pour couvrir le coût des activités au titre des programmes ainsi que l'appui aux programmes, la gestion et l'administration des programmes et l'appui aux activités opérationnelles de l'Organisation des Nations Unies, notamment les coûts associés à l'administration des contributions reçues à des fins spéciales. Les contributions au titre des autres ressources comprennent les contributions bilatérales reçues des donateurs et les ressources confiées au PNUD par les partenaires multilatéraux.

Fonds administrés par le PNUD : Fonds établis par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs : Contributions, sous forme de liquidités ou de biens, de services et d'installations, apportées par le gouvernement hôte pour couvrir les dépenses de fonctionnement d'un bureau de pays du PNUD.

Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) : Normes comptables de haute qualité conçues par un organisme indépendant, qui sont considérées par les organisations du secteur public comme des instruments de référence. Mises au point pour les organisations à but non lucratif du secteur public, elles sont les seules normes comptables internationales applicables aux organismes du secteur public et aux autres organisations sans but lucratif. Elles imposent la méthode de la comptabilité d'exercice, ou comptabilité en droits constatés, que les organisations internationales considèrent comme une méthode optimale aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé. Les normes IPSAS contiennent des règles et recommandations détaillées.

Programmation commune : Effort collectif des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires nationaux pour élaborer, exécuter, suivre et évaluer les activités visant à réaliser effectivement et efficacement les objectifs du Millénaire pour le développement et autres engagements internationaux pris lors de conférences, sommets ou conventions des Nations Unies ou en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme.

Ressources locales : Autres ressources provenant des pays de programme.

Accords de services de gestion : Le PNUD signe un accord de services de gestion avec un donateur pour recevoir des contributions afin de fournir des services de gestion ou autres services d'appui aux gouvernements bénéficiaires dans le cadre d'un programme ou projet particulier.

Contributions nettes : Contributions calculées après application de l'ajustement au titre du lien comptable avec le budget d'appui biennal (virement de contributions pour pallier l'insuffisance de celles des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs, et remboursement des charges fiscales).

Ressources provenant de sources multilatérales et diverses (autres que bilatérales) : Autres ressources reçues des organisations multilatérales, notamment les banques de développement régionales, les institutions financières internationales et les organismes des Nations Unies, ainsi que du secteur privé.

Dépenses non liées au programme : Le total des dépenses comprend les dépenses liées au programme et les dépenses non liées au programme. Les dépenses non liées au programme sont les dépenses restantes après déduction de celles liées au programme et elles se composent du budget d'appui biennal, des frais d'appui au programme et des autres dépenses diverses.

Autres dépenses : Dépenses financées à partir des « autres ressources ». Relèvent de cette catégorie les dépenses associées à la participation aux coûts et aux fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur. Sur le plan comptable, les fonds provenant de donateurs bilatéraux, de sources multilatérales et diverses (autres que bilatérales) et de sources locales, et les fonds servant à financer les programmes communs et les services d'appui à d'autres organismes des Nations

Unies, le Programme des Volontaires des Nations Unies, les accords de services de gestion, le programme des administrateurs auxiliaires et la réserve pour les locaux hors siège sont inclus dans la catégorie des autres dépenses.

Autres recettes : Recettes accessoires, intérêts créditeurs et remboursement des projets achevés.

Autres ressources : Ressources du PNUD autres que les ressources ordinaires, reçues pour un usage déterminé au titre des programmes, conformément aux politiques, objectifs et activités du PNUD, et pour la fourniture à des tiers de services de gestion et d'autres services d'appui. Relèvent de cette catégorie les recettes correspondant à la participation aux coûts et les contributions aux fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur. Sur le plan comptable, les fonds provenant de donateurs bilatéraux, de sources multilatérales et diverses (autres que bilatérales) et de sources locales, et les fonds servant à financer les programmes communs et les services d'appui à d'autres organismes des Nations Unies, le Programme des Volontaires des Nations Unies, les accords de services de gestion, le programme des administrateurs auxiliaires et la réserve pour les locaux hors siège sont inclus dans la catégorie des autres ressources.

Contributions globales du PNUD : Contributions au PNUD, au FENU, à UNIFEM et autres fonds.

Dépenses globales du PNUD : Somme des dépenses afférentes aux programmes, des coûts d'appui au programme, des dépenses d'appui au réseau des coordonnateurs résidents et des autres dépenses – services d'appui au développement, programme de déploiement d'économistes, budget d'appui biennal (net) et frais généraux de fonctionnement.

Dépenses liées au programme : Somme des dépenses afférentes à l'exécution des activités du programme et du projet, engagées par le PNUD et tous les organismes d'exécution concernés.

Ressources ordinaires : Ressources du PNUD qui sont amalgamées et non liées. Elles comprennent les contributions volontaires, les contributions de sources gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales, les intérêts perçus sur ces contributions et les recettes diverses.

Recettes totales : Somme des contributions (nettes, après transfert au budget d'appui biennal), des intérêts créditeurs et des autres recettes (nettes).

Engagements non réglés et autres sommes à payer : Dépenses engagées mais non encore réglées.